

Avis national standard

EPT Paris Ouest La défense

Date limite de réponse : 30 juin 2026 à 12:00

Section 1

Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : EPT Paris Ouest La défense

Type de Numéro national d'identification : SIRET

No national d'identification : 20005798200015

Ville : NANTERRE

Code Postal : 92000

Groupement d'acheteurs : Non

Section 2

Communication

Moyen d'accès aux documents de la consultation :

<https://marches.maximilien.fr/index.php?page=Entreprise.EntrepriseDetailsConsultation&id=939584&orgAcronyme=d7g>

Identifiant interne de la consultation : 26048_CHATBOT_POLD

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Raoul NONDOH, Juriste

Adresse mail du contact : marches.publics@mairie-rueilmalmaison.fr

No téléphone du contact : +33 147325713

Section 3

Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Condition de participations :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle conditions / moyens de preuve :

Cf. art. 5.1 du RC

Capacité économique et financière conditions / moyens de preuve :

Cf. art. 5.1 du RC

Capacités techniques et professionnelles conditions / moyens de preuve :

Cf. art. 5.1 du RC

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limites de réception des plis : 30 juin 2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique :

Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution :

Critère 1 : Valeur financière (40 %), évalué sur la base du montant global et forfaitaire des prestations tel qu'indiqué dans l'acte d'engagement et détaillé dans la DPGF

Critère 2 : Modalités d'exécution (20 %), évalué au regard des sous-critères suivants, sur la base du CRT remis par chaque soumissionnaire :

- Sous-Critère 2-1 : Cohérence de la planification de la mission (10%)
- Sous-Critère 2-2 : Qualité de l'équipe dédiée (10%)

Critère 3 : Valeur technique (40 %),

- Sous-Critère 3-1 : Expertise technique - Architecture des données (10%)
- Sous-Critère 3-2 : Expertise technique - Elaboration Chatbot (10%)
- Sous-Critère 3-3 : Maintenance et mise à jour - Formation (20%)

Section 4

Identification du marché

Intitulé du marché : Mise en place d'un outil Chatbot

Code CPV Principal : 72200000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le contrat porte sur la mise en place d'un outil Chatbot avec des attendus en termes d'assistance et de conseil préalables

Lieu principal d'exécution du marché : territoire de l'EPT POLD

Durée du marché (en mois) : 48

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Type de marché réservé :

Section 5

Lots

Marché alloti : non

Section 6

Informations complémentaires

Le contrat est un contrat de services, passé selon une procédure adaptée en application des articles L.2123-1 et R.2123-1 du code de la Commande publique. Le cahier des clauses administratives générales (CCAG) de référence est le CCAG applicable aux marchés publics de technique de l'information et de communication issu de l'arrêté du 30 mars 2021 (JO du 1^{er} avril 2021).

Les prestations sont réalisées dans le cadre d'un contrat global qui s'exécute à compter du 01/09/2026 (sous réserve de notification préalable à cette date).

Le contrat est traité à prix forfaitaires.

À titre indicatif et non contractuel, le montant estimatif du contrat est de 200 000 € HT toute sa durée.

Le contrat est conclu pour une période ferme de quatre (4) ans à compter du 01/09/2026 (sous réserve de notification préalable à cette date).

COMPOSITION DU DCE :

Le dossier de consultation comprend :

- ~ le règlement de la consultation (RC),
- ~ le cahier des clauses administratives particulières (CCAP),
- ~ le cahier des clauses techniques particulières (CCTP),
- ~ l'acte d'engagement (ATTRI1), à remplir par le soumissionnaire,
- ~ la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF), à remplir par le soumissionnaire,
- ~ le cadre de réponse technique (CRT), à compléter par le soumissionnaire,

MODIFICATION DU DCE :

L'acheteur se réserve le droit d'apporter, au plus tard jusqu'au mercredi 24 juin 2026 inclus, des renseignements complémentaires et des modifications de détail au dossier de consultation.

Le soumissionnaire doit alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Afin de pouvoir respecter ce délai, il est demandé aux soumissionnaires de bien vouloir poser toute question par écrit (plate-forme de dématérialisation) au plus tard jusqu'au lundi 22 juin 2026 inclus.

MODALITÉS DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT : Cf. Art. 3.1 du RC

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE : Cf. Art. 5.1 du RC

COMPOSITION DU DOSSIER DE L'OFFRE : Cf. Art. 5.2 du RC

REMISE DES PLIS : Cf. Art. 6 du RC

NÉGOCIATION : Cf. Art. 8 du RC

PIÈCES A FOURNIR PAR L'ATTRIBUTAIRE PRÉSENTI : Cf. Art. 9 du RC